

tivateurs canadiens à l'effort de guerre, surtout ceux de l'Ouest, qui avaient traversé dix années de marasme immédiatement avant la guerre; qu'il eût compris que les machines agricoles ont été presque complètement usées pendant la guerre, que des maisons doivent être réparées et d'autres construites, que les clôtures ont besoin d'être remises en état, qu'il faut acheter des meubles, que tout ce dont on a besoin dans un foyer d'agriculteur doit être payé en ce moment. Cependant, le ministre ne s'est rendu qu'en partie à une des demandes de la Fédération canadienne de l'agriculture, en permettant de répartir l'impôt sur le revenu sur une période de trois ans, non pas de quatre comme l'avait demandé la Fédération. Nous avons présentement besoin de vivres et, au moment où la moitié de l'univers souffre de la faim et où le gouvernement anglais a été obligé de rationner le pain, ce n'est pas en déposant un budget de ce genre, qui ne tient aucun compte du cultivateur, que nous encouragerons la production de denrées alimentaires. Cette attitude décourage la production des vivres.

La Fédération canadienne de l'agriculture existe depuis dix ans, je crois. Je soutiens qu'il serait opportun que le Gouvernement songe sérieusement à accorder une subvention annuelle aux associations agricoles nationales comme la Fédération canadienne de l'agriculture. Je suis bien certain que les honorables députés partageront mon avis lorsque je dirai que les associations agricoles canadiennes ont joué un rôle important dans la vie économique de notre pays, tant pendant la guerre qu'en temps de paix. On a demandé aux représentants de sociétés agricoles de siéger au sein des divers conseils et services administratifs, comme le service sélectif. On a demandé à ces sociétés de formuler leurs vues et de venir témoigner de temps à autre relativement à des questions de grande importance pour le Canada. Ces sociétés font des travaux de recherche précieux et elles impriment et distribuent beaucoup de renseignements utiles. Les honorables députés en extraient souvent de la matière et de la statistique, et ces données passent généralement pour autorisées. Ces sociétés préparent divers mémoires et communiqués sur les problèmes agricoles. Ainsi, les sociétés agricoles rendent service non seulement aux cultivateurs eux-mêmes mais aussi à toute la population.

Un des grands services qu'a rendus au pays la Fédération canadienne de l'agriculture, c'est de ne pas s'être laissée entacher de politique. C'est en soi une garantie du rôle utile qu'elle jouera en pressant le Gouvernement pour tout ce qui touche notre économie, quel que

[M. Hlynka.]

soit le parti au pouvoir. J'exhorte donc le Gouvernement à accorder à cette très importante société une subvention annuelle qui lui permette de poursuivre des recherches et de publier des ouvrages à l'usage de nos gens. Ce serait de l'argent bien placé, car nos agriculteurs seraient alors bien renseignés sur les questions qui devraient leur être familières. C'est une demande et un conseil que je formule en toute sincérité.

Avant de passer à la question de l'écoulement des produits, je dirai quelques mots sur la façon dont l'impôt atteint les cultivateurs. Des sociétés de ma propre circonscription de Vegreville m'ont fait parvenir un grand nombre de résolutions. Je suis d'avis qu'il faut encourager les sociétés agricoles à envoyer des résolutions à leurs députés et au Gouvernement afin d'intéresser ceux-ci davantage aux problèmes agricoles. On devrait les exhorter non seulement à continuer mais à multiplier leurs instances auprès du Gouvernement et de leurs représentants à la Chambre des communes. Je vais donc verser au compte rendu la liste des groupements agricoles de ma circonscription qui m'ont fait parvenir des résolutions réclamant une mise au point de l'impôt qui frappe le cultivateur. Ces résolutions s'inspirent, je crois, de celle qu'a préparée la Fédération canadienne de l'agriculture et qu'elle a présentée au gouvernement fédéral le 28 mars 1946. Voici cette liste:

Le forum agricole de Pine Knoll.

Les syndicats suivants de l'Union des cultivateurs de l'Alberta:

Mundare, syndicat n° 711; Victoria, syndicat n° 386; Smoky Lake; Brody, syndicat n° 92; Pakan; Toporetz, syndicat n° 350; Smoky Lake, syndicat n° 425; Lampburg, syndicat n° 101; Chipman, syndicat n° 75; Andrew, syndicat n° 8; Mundare, syndicat n° 145; Woodgrove, syndicat n° 151; Hillock, syndicat n° 340; Willingdon, syndicat n° 1; Lamont, syndicat n° 192; Sandy Lake, syndicat n° 27; Errol, syndicat n° 195.

M. Fred Stelter, de Lamont, a aussi communiqué une résolution adoptée par un grand nombre de cultivateurs de la région.

Les rédacteurs du budget des dépenses, monsieur l'Orateur, auraient dû tenir compte de ces résolutions. Je suis sûr que le Gouvernement aurait pu se rendre aux huit demandes qu'on lui a soumises, s'il avait vraiment l'intention d'accroître la production au pays.

Je passe à la question des marchés. Au cours des deux dernières années, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) et son collègue, le ministre du Commerce (M. MacKinnon) ont vigoureusement défendu les programmes de vente du Gouvernement, qui permettent l'écoulement du blé à un prix inférieur de 63c. à celui que demandent les cultivateurs américains à nos clients communs. Le ministre de